

JF/EP N° 111419

Contacts Ifop :

Jérôme Fourquet / Esteban Pratviel

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

Tél : 01 45 84 14 44

jerome.fourquet@ifop.com



pour



Les Français et la publication des déclarations de patrimoine des parlementaires

Résultats détaillés

Juin 2013

Sommaire

- 1 - La méthodologie	1
- 2 - Les principaux enseignements	4
- 3 - Les résultats de l'étude.....	6
Le souhait concernant les modalités de publication des déclarations de patrimoine des parlementaires.....	7

- 1 -

La méthodologie

Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Retrouvez les sondages et analyses de l'Ifop sur :



iPhone



iPad



www.ifop.com



@ifopopinion



Ifop Opinion

Etude réalisée par l'Ifop pour :	Sud Ouest Dimanche
Echantillon	Echantillon de 955 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.
Mode de recueil	Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (CAWI - Computer Assisted Web Interviewing).
Dates de terrain	Du 12 au 14 juin 2013

PRÉCISION RELATIVE AUX MARGES D'ERREUR

La théorie statistique permet de mesurer l'incertitude à attacher à chaque résultat d'une enquête. Cette incertitude s'exprime par un intervalle de confiance situé de part et d'autre de la valeur observée et dans lequel la vraie valeur a une probabilité déterminée de se trouver. Cette incertitude, communément appelée « marge d'erreur », varie en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé comme le montre le tableau ci-dessous :

INTERVALLE DE CONFIANCE A 95% DE CHANCE

Et si l'effectif est...	Si le pourcentage trouvé est...					
	5 ou 95%	10 ou 90%	20 ou 80%	30 ou 70%	40 ou 60%	50%
50	6,2	8,5	11,3	13,0	13,9	14,1
100	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10,0
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
250	2,8	3,8	5,1	5,8	6,2	6,3
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
350	2,3	3,2	4,3	4,9	5,2	5,3
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
450	2,1	2,8	3,8	4,3	4,6	4,7
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
700	1,6	2,3	3,0	3,5	3,7	3,8
800	1,5	2,1	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
2000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2
4000	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
6000	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4
10000	0,4	0,6	0,8	0,9	0,9	1,0

Exemple de lecture du tableau : dans le cas d'un échantillon de **1000** personnes, si le pourcentage mesuré est de **10%**, la marge d'erreur est égale à **1,8**. Le vrai pourcentage est donc compris entre 8,2% et 11,8%.

- 2 -

Les principaux enseignements

En avril dernier, suite à l'affaire Cahuzac, 63 % des personnes interrogées par l'Ifop pour le JDD estimaient que le projet de loi sur le patrimoine des élus était « une mesure nécessaire pour garantir la transparence dans une démocratie moderne » contre 36 % pour qui elle constituait « une dérive malsaine ressemblant à du voyeurisme »¹.

Cette demande de transparence s'exprime de nouveau aujourd'hui, alors qu'un projet de loi, prévoyant que le patrimoine des parlementaires ne sera pas publié (contrairement à celui des ministres) mais seulement consultable en préfecture, sera présenté à l'Assemblée Nationale lundi. 50 % des Français souhaiteraient ainsi que le patrimoine des députés et sénateurs soit publié et 31 % qu'il soit consultable en préfecture mais pas publié quand seulement 19 % sont favorables au respect de la confidentialité absolue et ne demandent ni publication, ni consultation. Ces résultats montrent que les arguments des nombreux députés plaidant pour la non-publication de leur patrimoine et critiquant une « démocratie paparazzi », selon la formule du président de l'Assemblée Nationale Claude Bartolone, n'ont guère eu d'effet sur l'opinion.

La demande de publication est majoritaire parmi les sympathisants du Front de gauche (63 %), du FN (56 %) mais aussi parmi ceux du Parti Socialiste (52 %), quand elle est minoritaire à l'UMP (40 %). On note peu d'écarts selon les générations ou les catégories sociales. En revanche, hommes et femmes adoptent des positions très différentes sur ce sujet. Quand une large majorité des premiers, 58 %, optent pour la publication du patrimoine des parlementaires, les femmes n'y adhèrent qu'à 43 %, 24 % d'entre elles souhaitant qu'il ne soit ni publié ni consultable soit une proportion de 10 points supérieure au niveau observé chez les hommes.

¹ Sondage Ifop pour Le Journal du Dimanche réalisé par téléphone du 11 au 12 avril 2013 auprès d'un échantillon de 974 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

- 3 -

Les résultats de l'étude

Le souhait concernant les modalités de publication des déclarations de patrimoine des parlementaires

Question : Vous savez qu'un projet de loi prévoit que la patrimoine des députés et sénateurs ne sera pas publié (contrairement à celui des ministres) mais seulement consultable en préfecture sur demande par n'importe quel citoyen. La publication de ces informations sera interdite et donnera lieu à une amende.

Vous personnellement, souhaiteriez-vous que la patrimoine des députés et sénateurs... ?

	Ensemble des Français (%)	Sympathisants de gauche (%)	Sympathisants de l'UMP (%)	Sympathisants du FN (%)
• Soit publié	50	55	40	56
• Soit consultable en préfecture mais pas publié	31	35	32	28
• Ne soit ni publié ni consultable	19	10	28	16
TOTAL.....	100	100	100	100

Le souhait concernant les modalités de publication des patrimoines des parlementaires

	Soit publié	Soit consultable en préfecture mais pas publié	Ne soit ni publié ni consultable
ENSEMBLE	50	31	19
SEXE DE L'INTERVIEWE(E)			
Homme	58	28	14
Femme.....	43	33	24
AGE DE L'INTERVIEWE(E)			
TOTAL Moins de 35 ans	51	30	19
. 18-24 ans	47	33	20
. 25-34 ans	54	27	19
TOTAL 35 ans et plus	50	31	19
. 35-49 ans	49	31	20
. 50-64 ans	55	29	16
. 65 ans et plus.....	45	33	22
PROFESSION DE L'INTERVIEWE(E)			
TOTAL Actif	51	30	19
. TOTAL CSP +	47	31	22
.. Artisan ou commerçant (*)	39	34	27
.. Profession libérale, cadre supérieur.....	51	32	17
. Profession intermédiaire	55	32	13
. TOTAL CSP -	52	27	21
. Employé	58	23	19
. Ouvrier.....	45	33	22
TOTAL Inactif	48	32	20
. Retraité.....	52	31	17
. Autre inactif	42	34	24
REGION			
Région parisienne	50	32	18
Province.....	50	30	20
. Nord est	53	25	22
. Nord ouest.....	47	27	26
. Sud ouest.....	41	44	15
. Sud est	54	31	15
CATEGORIE D'AGGLOMERATION			
Communes rurales.....	52	27	21
Communes urbaines de province	49	32	19
Agglomération parisienne.....	51	30	19
PROXIMITE POLITIQUE			
TOTAL Gauche	55	35	10
. Front de Gauche	63	27	10
. Parti Socialiste.....	52	39	9
. Europe Ecologie / Les Verts (*)	59	31	10
. Modem	41	50	9
TOTAL Droite	46	30	24
. UDI (*).....	40	30	30
. UMP	40	32	28
. Front National.....	56	28	16
Aucune formation politique.....	51	25	24
VOTE A LA PRESIDENTIELLE 2012 (1er tour)			
Jean-Luc Mélenchon	61	24	15
François Hollande	53	39	8
François Bayrou	51	33	16
Nicolas Sarkozy	45	27	28
Marine Le Pen.....	55	30	15

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs

